



***RAPPORT
sur la situation
en matière
de développement
durable***

Exercice 2023



Propos introductifs

Avec 211 053 habitants (source INSEE – 2023) pour un territoire de 73 556 hectares, Lorient Agglomération est située au cœur de la Bretagne Sud, un bassin de vie de près d'un million d'habitants. Les déplacements domicile/travail entre les 5 principales agglomérations (environ 14 000 par jour) montrent l'importante connexion entre les différentes zones d'emploi.

Au 01/01/2018, le Pays de Lorient a intégré le territoire de Quimperlé Communauté. Son périmètre couvre 3 EPCI, soit 46 communes et une population de 275 000 habitants :

- Lorient Agglomération : 25 communes.
- Blavet Bellevue Océan Communauté : 5 communes.
- Quimperlé Communauté : 16 communes

Le Pays de Lorient constitue le 3ème pays breton après les pays rennais et brestois, et le 2ème bassin maritime breton derrière Brest, avec 14 000 emplois, soit 16% de ceux du territoire.



Ce rapport a pour objet de dresser un bilan des politiques de développement durable mises en œuvre par l'EPCI en 2023 et d'identifier, via le prisme des propositions budgétaires, les actions de développement durable qui seront mises en œuvre en 2024. Il est constitué de 2 parties :

- La 1ère partie présente, pour chaque politique publique de l'EPCI, les faits marquants de l'année 2023 (année N), les résultats obtenus en 2022 (année N-1), illustrés par quelques indicateurs, et les perspectives budgétaires pour l'année 2024 (N+1). Elle est **structurée selon les 5 axes du Projet de Territoire**, feuille de route stratégique adoptée en décembre 2021, qui constitue un cadre de référence pour tous les documents produits par l'EPCI.
- La 2ème partie décrit les actions menées par l'EPCI en matière d'exemplarité et de gestion interne, via le bilan des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre «Patrimoine et compétences» (BEGES), réalisé pour l'année 2022 (N-1). Elle est complétée par le bilan de la qualité de l'air de l'année 2022 (N-1).

Ces actions locales s'appréhendent dans une dimension plus globale, menée à l'échelle nationale et internationale. En septembre 2015, 193 Etats membres des Nations Unies, dont la France, ont adopté «l'Agenda 2030», un programme universel de développement durable comportant 17 objectifs de développement durable (ODD) pour les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats (cf. liste en annexe).

Lorient Agglomération s'inscrit dans cette trajectoire. Le présent rapport situe chaque politique publique de l'EPCI par rapport aux ODD auxquels elle répond. Ce faisant, il permet de mieux identifier en quoi les actions menées contribuent à relever les grands défis du 21ème siècle.

Le territoire



L'évaluation à mi-parcours du « Plan Climat Air Energie Territorial »

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET 2020-2025) a été adopté par le Conseil communautaire du 17/12/2019. Il constitue la feuille de route de la transition écologique et positionne l'EPCI comme échelon coordinateur de la transition énergétique du territoire. Il se compose de 9 orientations et 30 chantiers, déclinés en 200 actions opérationnelles.

En 2023, le bilan à mi-parcours du PCAET 2020-2025 a été finalisé. L'évaluation quantitative et qualitative est basée sur l'évolution des indicateurs Climat Air Energie du territoire, le suivi du PCAET mis en place en interne, les différents documents produits par l'EPCI et sur 21 entretiens, réalisés avec des acteurs locaux (6 élus, 8 agents et 7 partenaires). Les travaux d'actualisation du PCAET reposent sur des échanges avec les experts et référents concernés, et sur la réalisation d'1 atelier stratégie « Autonomie énergétique » avec les élus ainsi que sur 2 ateliers « Résilience Eau » et « Qualité de l'air » avec les agents et les partenaires de l'EPCI. Le bilan à mi-parcours fait ressortir les éléments suivants :

- La stratégie de maîtrise de l'énergie est cohérente avec le potentiel local et le territoire est en phase avec ses objectifs (division par 2 des consommations).
- La stratégie de réduction des émissions de GES est cohérente avec le potentiel local et le territoire est légèrement en retard sur ses objectifs (secteurs transports et résidentiel).
- L'objectif d'autonomie énergétique (projet de territoire) est en phase avec l'objectif régional mais intenable avec la seule production d'énergies renouvelables du territoire.
- La séquestration annuelle de carbone a baissé sur le territoire (consommation d'espaces).
- L'objectif de neutralité carbone est peu détaillé et peu suivi.
- Sur le volet « qualité de l'air » le territoire est en retard sur ses objectifs pour 2 polluants : l'ammoniac (NH3) et le dioxyde de soufre (SO2).

Des propositions sont émises concernant l'actualisation de la stratégie sur 2 domaines :

- Les énergies renouvelables : réaliser un exercice de projection et intégrer un objectif à horizon 2050, développer la coopération avec les EPCI voisins, continuer à soutenir les grands projets régionaux.
- La séquestration carbone : identifier les sources de captation à développer, définir des objectifs précis et un plan d'actions associé, lier ces objectifs à la démarche de « Zéro Artificialisation Nette ».

Le PCAET 2020-2025 a été complété avec les actions réalisées par l'EPCI et ses partenaires depuis 2020. Certains volets ont été renforcés par de nouveaux champs d'actions à mettre en place. Enfin, en réponse aux obligations réglementaires, un **Plan d'Action pour la Qualité de l'Air est en cours d'élaboration.**



Les politiques publiques mises en oeuvre par Lorient Agglomération (axes 1 à 5)

Le rapport de développement durable présente les faits marquants de l'année 2023, les résultats obtenus en 2022 et les perspectives tracées pour 2024, au regard des ODD et des objectifs du PCAET. Ces éléments sont établis pour chacun des 5 axes structurants du Projet de territoire :

AXE 1 . VIVRE ENSEMBLE

- 1.1 Un territoire pour tous
- 1.2 Un territoire responsable qui agit en faveur du cadre de vie et de la santé de ses habitants
- 1.3 Un territoire vivant et fier de son identité

AXE 2 . RAYONNER

- 2.1 Un territoire à l'économie innovante, stimulée par ses filières d'excellence
- 2.2 Un territoire d'excellences maritimes
- 2.3 Un territoire attractif au bénéfice de l'emploi
- 2.4 Un territoire touristique responsable, fort de ses diversités entre mer, rade et vallées

AXE 3 . TRANSFORMER

- 3.1 Un territoire qui repense ses mobilités au quotidien
- 3.2 Un territoire qui s'organise pour répondre au changement climatique
- 3.3 Un territoire exemplaire en matière de transition écologique et énergétique

AXE 4 . EQUILIBRER

- 4.1 Un territoire équilibré, entre villes et ruralités
- 4.2 Un territoire numérique

AXE 5 . COOPERER

- 5.1 Un territoire qui impulse la solidarité communautaire
- 5.2 Un territoire qui s'appuie sur la participation de ses citoyens et de ses acteurs socio-économiques
- 5.3 Un territoire qui renforce ses coopérations au-delà de ses frontières

UN TERRITOIRE POUR TOUS



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Sensibiliser et accompagner les habitants (chantier 5).

Poursuivre la réhabilitation du parc locatif social (chantier 6).

Rénover l'ensemble du parc de logements (privé et public) d'ici 2050 (chantier 7), ce qui correspond à **3000 logements par an** (500 logements publics et 2500 logements privés).

Lutter contre la précarité énergétique (chantier 8) d'environ 11,5% de la population **et rénover prioritairement les logements très énergivores**, soit environ 1/4 des logements.

Promouvoir les logements bas-carbone (chantier 9).

PERSPECTIVES : BUDGET 2024

Principaux projets (fonctionnement)

592 000 € dont 259 000 € de cotisations et subventions aux acteurs de l'habitat

Principaux projets (investissement)

9,2 M€ dont 6,9 M€ de subventions pour la production et la réhabilitation des parcs privé et social

FAITS MARQUANTS en 2023

Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029

Le programme local de l'habitat (PLH) est le document cadre et la feuille de route des **politiques locales de l'Habitat**. Il est basé sur l'adhésion et l'action volontaire de l'ensemble des 25 communes de Lorient Agglomération. Il décline, pour une durée de 6 ans, les réponses locales à apporter aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement, de développement ou d'adaptation de l'offre, pour tous les publics, notamment pour les ménages aux revenus les plus modestes. Le projet de PLH 2024-2029 a été soumis à l'arrêt du conseil communautaire le 26/09/2023, avant consultation des communes et du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Son ambition est de permettre aux citoyens « d'habiter mieux, partout, pour tous et à prix juste ». Compte-tenu des défis environnementaux et écologiques à relever, la sobriété est le « fil rouge » des politiques de l'Habitat.

Le projet de PLH 2024-2029 s'articule autour de 3 orientations stratégiques :

1. Un territoire équilibré - Accompagner le développement équilibré de l'offre résidentielle sur Lorient Agglomération, en combinant préservation des ressources et qualité de vie.

2. Un territoire de choix – Diversifier l'offre de logements pour fluidifier les parcours résidentiels des ménages.

3. Un territoire solidaire – Accentuer l'inclusion et les coopérations.

Ces grandes orientations se déclinent en 11 objectifs stratégiques et 28 fiches actions planifiées et budgétisées. En cohérence avec le SCoT, un objectif de production de 1 376 logements par an est fixé et territorialisé avec des objectifs de production de logements par commune. Concernant le logement social, **l'objectif est de 500 logements locatifs sociaux par an**. La part totale affectée dans les opérations (de 20% à 50% selon les communes) reflète le volontarisme du territoire. Un nouveau produit d'accession sociale est introduit dans le projet de PLH 2024-2029, le « **Bail Réel Solidaire** », destiné aux ménages à ressources dites « intermédiaires ». Cette offre sera privilégiée dans les secteurs de marché « tendu » (centralité et zone littorale). **Un Organisme Foncier Solidaire territorial sera créé pour favoriser un parc pérenne en accession abordable.**

La réalisation des objectifs de ce 5ème PLH est estimée à 46M€ en investissement et 3M€ en fonctionnement, sur 6 ans. Un dispositif d'évaluation permettra de réaliser le bilan annuel et de mesurer l'atteinte des objectifs.

Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)

Le programme SARE permet de **poursuivre et d'intensifier le travail d'information, de conseil et d'accompagnement** mené par l'Espace Info Habitat (EIH), guichet unique au service des particuliers. Pour la 4^{ème} et en principe avant-dernière année du programme, une convention de financement tripartite a été conclue entre la Région Bretagne, Lorient Agglomération et ALOEN. Elle fixe des objectifs d'actes à réaliser ainsi que les conditions et modalités de financement. Pour 2023, les objectifs portaient sur les logements, les locaux tertiaires inférieurs à 1 000 m², les process, l'animation de la dynamique locale. Sous réserve de l'atteinte des objectifs, la subvention est estimée à 459 220€ pour ALOEN et à 122 691€ pour Lorient Agglomération. L'EPCI participe au financement du programme à hauteur de 169 335€ (valorisés par la mise à disposition d'agents du service Habitat et l'octroi de subventions d'audits).

Poursuite de l'expérimentation par les bailleurs sociaux du loyer abordable

Les organismes HLM du territoire se sont engagés en 2020 et jusqu'au 31/12/2022 à rendre abordables tous les logements T2 en relocation, et à développer une offre abordable en T2 et T5 dans le neuf pour les ménages ayant un reste à vivre minimum de 12€/jour/UC. **Cette expérimentation a permis d'augmenter le stock de logements abordables en ajustant le loyer de plus de 320 T2.** Dans le neuf, ce sont 198 T2 et 39 T5 abordables qui ont été programmés pour la période 2020-2022.

BILAN DU PLH POUR L'ANNEE 2022

L'année 2022 se caractérise par une production neuve de **1 227 logements mis en chantier** (soit une moyenne de 1 023 mises en chantier par an depuis 2017, pour un objectif de 1 100 logements), dont 50% de logements collectifs. **1 596 autorisations d'urbanisme enregistrées, dont 129 logements locatifs sociaux agréés** (plus les 106 logements autorisés en reconstitution du NPNRU), soit environ 15% des autorisations.

Exemples d'actions significatives menées en 2022 :

- Poursuite de plusieurs actions inscrites dans la Conférence Intercommunale du Logement comme les travaux autour de la cotation de la demande sociale locative.
- Mise en œuvre des actions du volet «Habitat» du projet «Handicap Innovation Territoire».
- Accompagnement technique et financier pour la réalisation de travaux de réhabilitation de 432 ménages (soit un budget de 620 235€ de l'EPCI qui vient compléter ceux des autres financeurs).
- Lancement de 2 Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à destination des copropriétés sur Lorient (périmètres Action Cœur de Ville et NPNRU).

L'engagement de dépenses d'investissement du PLH se monte, fin 2022, à près de 30,6 M€, ce qui correspond à 88% de l'enveloppe prévisionnelle (34,7M€).

Afin de continuer à répondre aux demandes des ménages les plus modestes, dans un contexte inflationniste des coûts de construction, le dispositif a été prolongé dans le parc existant, sur l'année 2023, en ciblant davantage les ménages les plus modestes dans les attributions. Par ailleurs, **l'EPCI a souhaité développer une offre de logements adaptés aux personnes en situation de précarité.** Pour cela, une subvention de 15 000€ a été mise en place pour l'adaptation de logements T1 ou T2 dans le parc existant, et de 10 000€ pour les autres typologies, dans la limite de 10 logements au total.

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Logement d'Abord – Prolongation sur 2023

Au vu de la réussite des actions engagées dans le cadre de l'AMI Logement d'Abord 2018-2022, l'Etat a souhaité poursuivre son soutien financier au territoire de Lorient Agglomération en lui octroyant une nouvelle enveloppe financière de 430 000€ pour 2023. Ainsi, la convention pluriannuelle d'objectifs a été prolongée via la signature d'un avenant et une convention de subvention a été signée entre l'EPCI et l'Etat. La mise en œuvre du plan Logement d'Abord positionne le territoire comme un **«laboratoire d'innovation»** déployant des actions novatrices via une coordination partenariale adaptée. Elle a permis à l'EPCI et ses partenaires d'identifier de nouveaux leviers pour agir sur le parcours résidentiel des personnes les plus fragiles : **développement d'une offre d'habitat adapté, accompagnement social global en proximité grâce à «l'aller vers», accroissement des liens entre le secteur de la santé et celui du logement.**



UN TERRITOIRE RESPONSABLE QUI AGIT EN FAVEUR DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTE DE SES HABITANTS



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2024

Préserver la ressource en eau (chantier 28) : la trame verte et bleue c'est 48% de la surface du territoire.

Diminuer l'exposition des populations, des biens et des écosystèmes aux pollutions, aux risques et aux nuisances (chantier 29).

Préserver les écosystèmes et la biodiversité (chantier 30) : 465 ha d'espaces naturels, 70 réservoirs de biodiversité reliés par des corridors écologiques favorisant le déplacement de la faune à travers le territoire.

Principaux projets (fonctionnement)

Financement à 50% par l'ARS de 2 postes Equivalent Temps Plein (recettes attendues ARS 50k€)
Milieux aquatiques (1 000k€)

Principaux projets (investissement)

Travaux d'effacement du barrage de Ty mat (102k€) – Aménagement des entrées de site du parc océanique de Kerguelen(160k€)
Engagement de travaux importants sur les stations d'épuration de Lorient et Ploemeur (4,1 M€HT)
Intensification des renouvellements de réseaux eau potable (5,7 M€HT) et assainissement collectif (6,6M€HT)

FAITS MARQUANTS en 2023

Engagement de l'EPCI dans l'élaboration d'un «Contrat Local de Santé» (CLS)

Promouvoir la santé et développer la prévention sont des objectifs inscrits dans le Projet de Territoire. En 2023, Lorient Agglomération s'est engagé dans l'élaboration d'un **Contrat Local de Santé**, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), via la signature d'une lettre de cadrage qui précise les différentes composantes de la démarche. Le périmètre géographique proposé pour le CLS, d'abord constitué des 25 communes membres de l'EPCI, a été élargi aux 5 communes de Blavet Bellevue Océan Communauté, dans le cadre d'une convention partenariale. Un comité de pilotage intégrant les signataires pressentis et les principaux partenaires et acteurs locaux de la santé, sera installé début 2024.

La constitution du CLS suivra les étapes suivantes :

1. Réalisation d'un diagnostic local de santé, partagé avec les acteurs du territoire et avec les habitants.
2. Définition des principaux axes stratégiques.
3. Construction d'un programme de 25 fiches actions opérationnelles.

Approbation du Plan Local Santé Environnement du territoire (PLSE 2024-2028)

Le Plan Local Santé Environnement vise à planifier des actions en faveur de l'amélioration et de la préservation de la santé humaine et de celle des milieux naturels abritant la richesse de la biodiversité. En cohérence avec le 4ème Plan Régional Santé Environnement breton 2023-2027, il s'agit de promouvoir l'approche «une seule santé» et de prendre en compte 2 facteurs majeurs influençant les déterminants de la santé : le **changement climatique et les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé**.

Le PLSE, approuvé par le conseil communautaire du 17/10/2023, s'articule autour de 4 défis, 10 chantiers et 25 actions qui seront mises en œuvre par l'EPCI et ses partenaires, dans un objectif de prévention des risques sanitaires et environnementaux. Il constituera le volet «Climat-Santé» du futur CLS et sera mis à jour en 2024, pour intégrer les préoccupations du territoire de Blavet Bellevue Océan Communauté.

Approbation du Plan de Résilience Eau (PRE)

Le changement climatique accroît la fréquence des épisodes de sécheresse et celle des événements pluvieux intenses, et impacte la qualité des ressources. L'EPCI et ses partenaires ont élaboré un Plan de Résilience Eau qui vise à **intégrer les enjeux de la ressource en eau dans toutes les politiques publiques et à les partager avec tous les acteurs du territoire.**

Le PRE s'articule autour des 5 axes suivants, déclinés en 13 objectifs et 48 actions :

1. Renforcer la gouvernance de l'eau dans les approches transversales et les documents structurants.
2. Promouvoir la connaissance et la recherche pour mieux s'adapter au changement climatique.
3. Encourager la sobriété des usages de l'eau.
4. Optimiser la disponibilité de la ressource en eau.
5. Préserver la qualité de l'eau et restaurer les écosystèmes.

Il est élaboré en cohérence avec le **«pack breton de l'eau»**, publié en octobre 2022, et avec le **«Plan Eau»**, publié par l'Etat en mars 2023.

Approbation du Contrat Territorial de Bassin Versant du Scorff (CTBV Scorff 2023-2028)

Le CTBV Scorff 2023-2028 a été approuvé par le conseil communautaire du 31/01/2023. Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, Roi Morvan Communauté et la communauté de communes du Kreiz Breizh sont les cosignataires de ce **programme d'actions pluriannuel soutenu par l'Etat, la Région et le Département.** Les actions du CTBV Scorff sont prioritairement menées sur les cours d'eau côtiers et sur le Scave, classés en état «moins que bon» au regard de la Directive Cadre sur l'Eau. Elles se déclinent sur **4 volets : animation générale, actions «agricoles», actions «eau en ville», actions «milieux aquatiques».** La restauration du cours naturel du ruisseau du Lann-Hir à Guidel, est un exemple des actions réalisées en 2023. Le **programme «Breizh Bocage»** en cours sur le territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Scorff, complète ces actions en participant à la **protection des milieux aquatiques des pollutions diffuses.**

Approbation du Contrat Territorial unique Blavet Morbihannais (CTBM 2023-2025)

Outil de contractualisation entre l'Etat, la Région, le Département et les collectivités compétentes, le CTBM regroupe les **actions de lutte contre les pollutions diffuses et la gestion des milieux aquatiques** pour atteindre les objectifs fixés par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et le «bon état des eaux» imposé par la Directive Cadre sur l'Eau. La stratégie et la feuille de route de ce 1er contrat ont été validées fin 2019. Après 3 années d'action, une évaluation à mi-parcours, réalisée en régie en 2022, a permis d'**ajuster le programme pour les 3 années à venir.** Les 4 volets d'actions engagés se poursuivent: programme Breizh Bocage, accompagnement des agriculteurs, volet «milieux aquatiques», animation générale. Il est à noter que **l'accompagnement des communes va évoluer vers le développement de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales.** Le développement d'un nouveau volet «foncier» visant les zones à enjeux, pourra aboutir à la **mise en œuvre de stratégies foncières au service de la préservation des milieux aquatiques.**

Changements de prestataires des services d'eau et d'assainissement

Les marchés d'exploitation du service public d'Eau potable et/ou d'assainissement de plusieurs communes sont arrivés à échéance début 2023. Plusieurs changements de prestataires sont à noter, notamment sur les communes de l'ouest de l'agglomération, en matière d'eau potable. Par ailleurs, l'exploitation du service d'eau potable de Larmor-Plage et celle des réseaux d'assainissement de Guidel sont assurées par l'EPCI depuis le 01/01/2023. Une cartographie interactive indiquant les coordonnées des interlocuteurs par communes, est mise à jour sur le site de Lorient Agglomération.

Mise en place du dispositif «Chèques Eau»

Conformément aux nouvelles dispositions législatives, en partenariat avec les CCAS et le Conseil départemental du Morbihan, l'EPCI a décidé de mettre en place une **aide directe au bénéfice des usagers les plus modestes** rencontrant des difficultés pour payer leurs factures d'eau. Cette aide, d'un montant annuel maximal de 50€ net par foyer, est attribuée sur conditions de ressources, selon le barème déterminé par le Conseil Départemental du Morbihan pour l'attribution du Fonds Solidarité Energie. Ce dispositif d'accompagnement au paiement des factures concerne la période 2023-2026, compte-tenu des objectifs de convergence tarifaire de l'ensemble des communes à l'horizon 2026.

Aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Résilience Eau, l'EPCI a mis en place, pour 2023, un dispositif de **soutien financier pour l'acquisition de systèmes de récupération des eaux de pluie** d'une capacité maximale de 300 litres, aérien ou enterré. Le montant de l'aide accordée aux particuliers est fixé à 50€ net de TVA par foyer, sous réserve de ne pas dépasser 80% du montant de l'achat.

Protection du gravelot à collier interrompu

10 jeunes gravelots à collier interrompu ont pris leur envol sur les plages de Guidel et de Ploemeur, un **nombre en augmentation par rapport à l'an dernier.** Cette espèce menacée est d'autant plus soumise à diverses perturbations qu'elle niche à même le sol, d'avril à août, période d'affluence humaine sur les plages. **Surveillance, suivis et dispositifs pour la protection des nichées** ont été mis en place par le Département du Morbihan, les communes de Guidel et Ploemeur, l'association Bretagne Vivante, le Conservatoire du Littoral et Lorient Agglomération. Le public sensibilisé a bien respecté les recommandations (chiens tenus en laisse sur les périodes autorisées, promenade sur les sentiers balisés et en bas de plage, ...). Chaque année, la vigilance et les efforts de tous sont essentiels pour le maintien des populations des oiseaux du littoral.



© N.SAINT-MAUR



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2024

Sensibiliser tous les publics à la transition écologique (chantier 1)

Principaux projets (fonctionnement)

3ème édition du Festival «Terres d'oiseaux» : 26 000€

Appel à Projets «Mois de la biodiversité et du DD» : 30 000€

FAITS MARQUANTS en 2023

Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP): «Le Blavet et le Scorff au naturel»

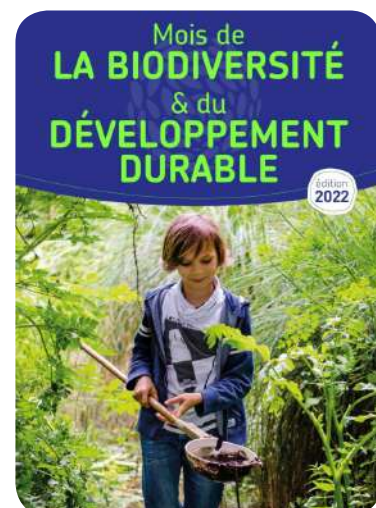
Lorient Agglomération, Blavet Terres & Eau et leurs partenaires proposent chaque année le programme d'animations «Blavet au naturel», pour sensibiliser les habitants sur l'entretien des jardins au naturel, la limitation des impacts sur la qualité de l'eau et la préservation de la biodiversité. Le programme «Le Scorff au naturel» est proposé par l'EPCI et les communes, Roi Morvan Communauté, Quimperlé Communauté et la communauté de communes du Kreiz Breizh. Conférences, spectacles, ateliers, expos, balades, ... sont autant d'occasions d'aborder les enjeux sanitaires et environnementaux des pesticides et leurs alternatives écologiques.

Création de l'exposition «A fleur de trottoir»

En partenariat avec les syndicats de la Ria d'Étel et Blavet Terres & Eau, Lorient Agglomération a créé une exposition pour découvrir 12 plantes, dites de végétation spontanée, qui réapparaissent le long des trottoirs, murs, façades, grâce à l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires. L'exposition est accompagnée d'un livret pédagogique. Elle est mise gratuitement à la disposition des écoles, communes, associations, ou de toute autre structure.

5ème édition du «Mois de la Biodiversité et du DD»

Plus de 100 animations ont été mises en œuvre du 22 mai au 18 juin, lors du «Mois de la Biodiversité et du développement durable», par 40 associations, sur 21 communes du territoire. Un programme riche et varié pour sensibiliser le public à la richesse du patrimoine floristique et faunistique local, et plus largement aux initiatives prises en matière de développement durable. Au total, près de 5 000 personnes ont été sensibilisées au rôle majeur de la biodiversité, à son importance pour la santé humaine et celle des écosystèmes et à la menace que constitue pour l'humanité, son déclin rapide.



Inauguration du «Moulin des Princes»

La Maison de l'île Kerner à Riantec et le Moulin des Princes à Pont-Scorff sont 2 équipements dédiés à la sensibilisation de tous les publics à la nature et à l'environnement. En 2023, les travaux de réaménagement intérieur du Moulin des Princes ont été achevés. Ceci permet d'accueillir à l'année dans le bâtiment, en plus des agents de l'EPCI, des salariés de l'association Eau & Rivières de Bretagne et 1 salariée de l'Assemblée Permanente des Présidents de CLE de Bretagne, moyennant un loyer. **Les différents espaces d'animation sont mis à disposition gratuite des associations locales.** Une charte des bons usages est établie entre les différents occupants.

Education au développement durable

10 programmes pédagogiques sont proposés chaque année aux écoles primaires : «Mon école zéro déchet», «Lutte contre le gaspillage alimentaire», «Compostage et jardinage au naturel», «Tri, recyclage et réduction des déchets», «Visite du centre de tri et de la recyclerie», «Visite du centre de stockage

des déchets ultimes», «Mon école éco mobile», «S Eau S Blavet», «Ecol' Eau Scorff», «S Eau S Littoral». Les scolaires peuvent aussi découvrir les milieux naturels grâce aux interventions de l'animatrice nature/environnement de l'EPCI, proposées à l'année, à Riantec et à Pont-Scorff.

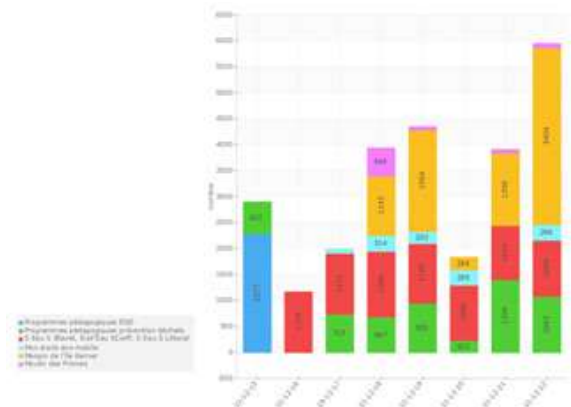
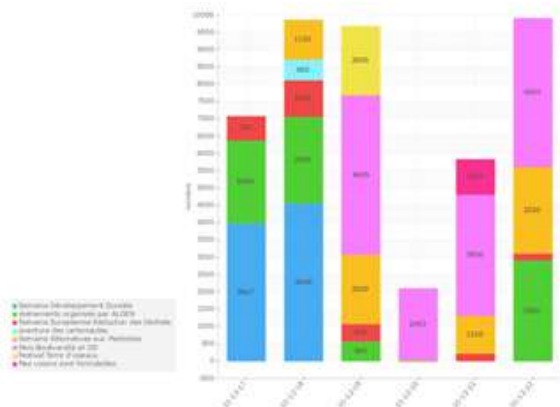


RESULTATS OBTENUS en 2022

- 7 278 conseils en rénovation délivrés (Espace Info Energie, conseils aux entreprises, accompagnement des copropriétés)
- 338 projets de rénovation suivis
- 84 ménages bénéficiaires d'un accompagnement contre la précarité énergétique
- 1 946 105€ d'aides financières incitatives énergie (1 494 367€ ANAH / 451 738€ LA)
- 3 174 000€ de travaux du parc privé découlant aides ANAH/LA

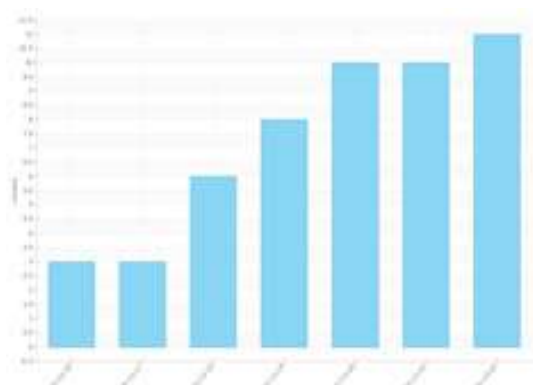
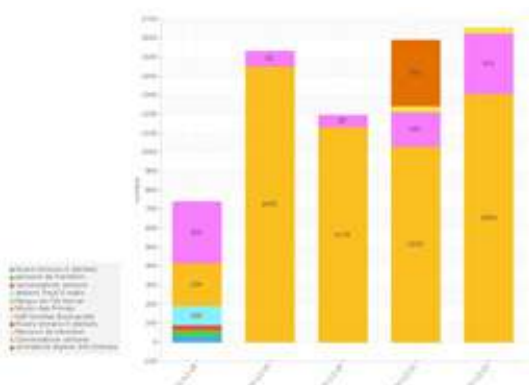
Nombre de personnes aux évènements : 9 899 dont Mois de la Biodiversité/DD (4303), EIH/AOEN (2902), SPAP (2500), SERD (194)

Nombre de scolaires aux animations : 5 950 (dont 3 404 accueillis à la maison de l'île Kerner, soit 57%)



Nombre de personnes aux animations grand public : 1 654 (dont 1 304 accueillis à la Maison de l'île Kerner)

11 établissements scolaires accompagnés dans un «Plan de Mobilité d'Etablissement»



UN TERRITOIRE A L'ECONOMIE INNOVANTE, STIMULEE PAR SES FILIERES D'EXCELLENCE



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Accompagner les acteurs économiques dans la transition écologique (chantier 4).

Mettre en œuvre le projet alimentaire territorial (chantier 26).

Accompagner les exploitants agricoles (chantier 27).

Atteindre 30% de la surface agricole utile **en agriculture biologique en 2030** (objectif de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Lorient).

PERSPECTIVES : BUDGET 2024

Principaux projets (fonctionnement/investissement)

Programme LEADER : dotation FEADER de 1 011 496 €, sur la période 2023-2027

FAITS MARQUANTS en 2023

Convention de partenariat Région/EPCI 2023-2028

La Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales (SRTES) est une actualisation du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation. Elle se décline à l'échelle de chaque territoire afin d'articuler les politiques régionales et celles des EPCI en matière de développement économique, d'assurer les complémentarités des dispositifs d'aides aux entreprises, de poursuivre le déploiement d'un Service Public de l'Accompagnement des Entreprises.

La dynamique partenariale entre la Région et l'EPCI est formalisée dans la convention pluriannuelle 2023-2028, approuvée au conseil communautaire du 04/07/2023. 4 dispositifs d'aides aux entreprises seront déployés dans le cadre de cette convention : PASS Commerce et Artisanat, Soutien à l'installation des agriculteurs, Soutien aux agriculteurs, à la certification biologique et au développement des prairies, Soutien à la densification du foncier économique.

Aides financières pour les agriculteurs

L'EPCI soutient le développement de l'agriculture et sa transition vers des pratiques durables via plusieurs dispositifs : aides en vue d'augmenter la surface en herbe (7 bénéficiaires en 2023), aides à la certification en agriculture biologique (12 bénéficiaires en 2023), aides à la 1ère installation sur le territoire (16 exploitants installés en 2022 pouvant prétendre au versement de cette aide en 2023). Lorient Agglomération a augmenté, en 2023, le montant forfaitaire de l'aide à la 1ère installation. Il est passé de 2 000€ à 6 000€, auxquels s'ajoutent 1 000€ pour ceux qui souhaitent bénéficier d'un suivi renforcé de leur installation 1 fois/an, sur 3 ans.

«Port'Lab» nouvelle plateforme de recherche maritime

Dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région, l'Université de Bretagne Sud (UBS) a initié, avec Lorient Agglomération (financement communautaire de 290 000€), le projet de coopération territoriale «Port'Lab», plateforme de recherche et démonstrateur dédiés au **suivi de la qualité environnementale du milieu marin et à la sécurité des systèmes portuaires**. Il s'agit d'accompagner les acteurs locaux, de fédérer les compétences, et de mettre la recherche et l'innovation au service du développement économique du territoire. Presque tous les laboratoires de l'UBS sont mobilisés pour opérer une approche pluridisciplinaire des différents sujets identifiés. La plateforme «Port'Lab» sera implantée sur 2 sites : une structure de 25 m2 sur les pontons existants de la Cité de la Voile Eric Tabarly (bureau et laboratoire), un atelier de 200 m2 au K3 (laboratoires et espace de travail collaboratif).

2 lauréats au Concours Lépine 2023

Lauréate 2022 du concours national «Start up et Handicaps», organisé sur le territoire dans le cadre du programme Handicap Innovation Territoire (HIT), la société EPPUR a remporté le Grand Prix du Concours Lépine 2023, qui récompense chaque année les meilleures inventions. Celle-ci consiste en une paire de **roues adaptable à n'importe quel fauteuil roulant manuel, qui intègre en son centre un système de freinage** permettant à l'utilisateur d'actionner un frein en tirant la main courante légèrement vers l'arrière. Une autre entreprise du territoire a remporté la médaille d'or 2023 pour «Beaucarnea», une **capsule innovante pour la traçabilité du vin**.



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2024

Accompagner les acteurs économiques dans la transition écologique (chantier 4).

Accompagner les filières pêche, aquaculture, nautisme.

Principaux projets (fonctionnement)

Soutien à ID MER : 87 500€

Principaux projets (investissement)

Etudes de maîtrise d'œuvre pour l'extension du pôle Course au Large :

1 550 000€ HT

Aménagement des espaces publics du môle de la point à Port-Louis :

530 000€ HT

FAITS MARQUANTS en 2023

Lancement de «Lorient Composite Valley»

Lancé par Lorient Agglomération le 01/07/2023, à l'occasion du festival maritime «Lorient Océans», «Lorient Composite Valley» représente un projet de développement économique et industriel, basé sur un secteur au cœur des révolutions liées à la transition énergétique, notamment en ce qui concerne le transport maritime à la voile. Il s'agit de développer un écosystème unique autour des matériaux composites. En effet, on estime que d'ici 2050, 40% de l'énergie utilisée par les cargos et paquebots sera d'origine éolienne, via la propulsion vélique. Le traitement de la fin de vie des matériaux composites est un enjeu fort en matière de Recherche & Développement.

La présence sur le territoire d'acteurs de très haut niveau, par exemple via le pôle course au large européen, a convaincu Les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire de s'associer à des entreprises locales, pour créer la «Solid Sail Mast Factory» à Lanester, une usine de fabrication de mâts géants destinés aux navires de commerce et de croisière à propulsion vélique.

Modernisation des ports de la rade

L'EPCI a consacré 1.55 M€ à l'agrandissement et à la modernisation des ports de la rade relevant de sa compétence. Parmi les opérations réalisées :

- Aménagement d'une zone handi-voile dans l'avant-port de Lorient.
- Augmentation de la capacité d'accueil du port de course au large à Lorient La Base.
- Renouvellement des pontons de la panne nord du port de Kernevel à Larmor Plage.
- Etudes pour l'aménagement de nouveaux pontons pour les grands bateaux au Péristyle.

Partenariat avec «Bretagne pôle naval»

Un partenariat pluriannuel 2023-2025 a été instauré avec «Bretagne pôle naval» pour soutenir l'organisation d'événements en faveur de l'emploi maritime, tels que «Pro & Mer» et «Pro Breizh», via une subvention de 12 000€ en 2023. Cette association constitue un cluster industriel et accompagne la vitalité économique de plus de 180 entreprises innovantes au sein de 3 filières d'excellence : Navale, Energies Marines Renouvelables, Oil&Gas offshore. «Pro & Mer» est le principal salon des métiers du maritime. Il rassemble plus de 100 exposants proposant près de 3 000 offres d'emploi. L'action «Pro Breizh» met en relation des jeunes et demandeurs d'emploi avec des professionnels exposants sur le salon.

«Innov'sail», conférence internationale sur la voile

La Cité de la Voile Eric Tabarly a accueilli la conférence «Innov'sail», sur l'innovation dans les voiliers de haute performance et sur la propulsion des navires assistée par le vent. Ce forum international a permis de découvrir les dernières recherches scientifiques et technologiques dans le domaine de la voile de compétition et de la propulsion par voile des navires, et d'échanger sur les applications possibles. Scientifiques, architectes navals, ingénieurs, marins, armateurs, constructeurs, spécialistes des gréements ont partagé leur savoir-faire.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF AU BENEFICE DE L'EMPLOI



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

- Accompagner les acteurs économiques dans la transition écologique (chantier 4).
- Développer l'économie circulaire auprès des entreprises (chantier 25).
- Freiner l'artificialisation des sols et réduire les consommations foncières, dont agricoles.

Principaux projets (fonctionnement)

Soutien à la Mission Locale : 744 000€

Soutien au pôle Economie Sociale et Solidaire (C2Sol) : 30 000€

FAITS MARQUANTS en 2023

L'hydrogène : nouvelle filière stratégique

Dans le cadre du projet «Vallée Hydrogène Grand Ouest», la société Lhyfe, un des pionniers mondiaux de la production d'hydrogène vert, a construit son 2ème site de production à quelques kms de Locminé, afin d'approvisionner la quasi-totalité de la Bretagne, dans une **logique de circuit court de l'énergie**.

L'hydrogène sera produit grâce à l'électricité fournie par 6 éoliennes situées à proximité. Le site de production desservira les entreprises régionales qui intégreront cette énergie dans leurs process industriels. **Il alimentera les bus à hydrogène de Lorient Agglomération qui seront mis en circulation sur le réseau.** L'EP-Cl espère ainsi déclencher une dynamique qui entraînera le tissu économique local. Il s'agit en effet de déployer une filière hydrogène renouvelable, allant de la production aux usages, en passant par la recherche et le développement, l'innovation et la formation.

Un **projet de structuration du réseau breton pour le stockage de l'hydrogène sous haute pression** est en cours, avec l'Université de Bretagne Sud, le laboratoire IRMA, Coriolis composites et une entreprise locale spécialisée. A terme, le territoire pourrait se doter d'un «Inno campus» permettant aux entreprises de tester de nouvelles technologies. Par ailleurs, **une nouvelle formation d'ingénieurs «Energies – Hydrogène» a vu le jour**, à la rentrée 2023, à l'ENSIBS Lorient (Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud).

Observatoire des sites d'activités économiques

L'Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient, a effectué un **recensement des terrains dis-**

ponibles et «dents creuses» pour l'implantation potentielle d'activités. Sur les 79 zones d'activités économiques (ZAE) du territoire (soit 1 331 ha), 18 sont d'intérêt communautaires, 51 espaces d'activités économiques sont communaux, 7 sont privés et 3 relèvent de la Région. 13 dents creuses de foncier privé (soit 62 400 m2) ont été identifiées pour l'accueil d'entreprises. Les 19.7 ha de foncier disponible se partagent en 2 catégories: 9 ha de foncier totalement disponible, constitués des terrains nus viabilisés proposés aux entreprises pour une implantation à très court terme et 10.7 ha de foncier déjà réservé par des entreprises ayant un projet d'implantation sur une ZAE ciblée. **Les 18 ZAE communautaires représentent 18.5% de la surface totale des ZAE du territoire mais offrent 75% des disponibilités actuelles.**

Les «jobs café» de la Mission Locale

La Mission Locale **réseaux pour l'emploi** du Pays de Lorient accueille, conseille et accompagne environ 4 000 jeunes de 16 à 25 ans et de tout niveau scolaire (diplômés ou non) dans leurs parcours d'accès à l'autonomie et à l'emploi, sur plusieurs thématiques : **orientation professionnelle, formation, alternance, emploi, mobilité, santé, logement, accès aux droits.** Elle favorise le rapprochement entre les jeunes et les entreprises et accompagne celles-ci dans leurs besoins en recrutement. Des **«rendez-vous de l'emploi»** sont régulièrement organisés à cet effet. Ils permettent aux jeunes de rencontrer leur futur employeur ou d'échanger avec des entreprises autour d'un café, lors d'un moment convivial.

UN TERRITOIRE TOURISTIQUE RESPONSABLE, FORT DE SES DIVERSITES ENTRE MER, RADE ET VALLEES



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2024

Accompagner les acteurs du tourisme et du nautisme dans la transition écologique (chantier 4).

Développer l'économie circulaire auprès des acteurs du tourisme (chantier 25).

Principaux projets (fonctionnement)

Accueil des scolaires dans les équipements sportifs et de loisirs : 430 000€
Entretien des chemins de randonnée : 45 000€
Participation au train touristique Pontivy Lambel : 30 000€

Principaux projets (investissement)

Mise en place d'une signalisation touristique : 300 000€

FAITS MARQUANTS en 2023

Publication du guide «Balades confort»

Le guide « Balades Confort » répertorie **25 balades à réaliser facilement sur le territoire** de Lorient Agglomération. Il s'adresse à l'ensemble des habitants et des touristes souhaitant découvrir des idées de promenades **accessibles à tous** (personnes en situation de handicap, familles, seniors, ...) pour une détente au bord de mer ou à la campagne. Les 25 balades proposées comprennent une description simple du parcours, une carte positionnant les monuments et sites remarquables, des symboles permettant de connaître en un coup d'œil le niveau de difficulté du parcours, des indications d'itinéraire sous forme de « pas à pas ». Le guide est diffusé gratuitement dans les offices de Lorient Bretagne Sud Tourisme. **Des balises sonores sont disponibles** sur l'application Rando Bretagne Sud.

Développement du port de plaisance de Lorient

L'EPCI souhaite aménager un nouveau ponton au niveau du quai du Péristyle. Cette infrastructure, dédiée à l'accueil de bateaux patrimoniaux et de grandes unités de plaisance en escale, servira notamment lors des événementiels nautiques et contribuera à l'attractivité du territoire. Les travaux démarrent en février 2024 et s'achèveront par la mise en place du ponton et d'une passerelle d'accès courant juillet. Afin de limiter les nuisances, une part importante des travaux sera réalisée hors site, les éléments constitutifs du ponton étant préfabriqués puis acheminés sur le site par voie maritime.

Contribution à l'étude de fréquentation des «Vélo-routes»

Le Comité Régional du Tourisme de Bretagne reconduit en 2023, l'étude de fréquentation des vélo-routes du schéma régional et interdépartemental «Vélo-routes et voies vertes», réalisée en 2013 puis en 2018. Cette étude prévoit une enquête de fréquentation des itinéraires cyclables de chaque département breton mais aussi de Loire-Atlantique. L'EPCI est traversé par 2 voies du schéma régional (V8 et V45) et participe au cofinancement de l'étude à hauteur de 4 403€. L'étude permettra de **mesurer l'évolution des pratiques depuis 5 ans, de connaître le profil des usagers et leur mode de consommation, d'évaluer les retombées économiques des dépenses des usagers sur les différents itinéraires.**

Nouvelle labellisation «Handiplage»

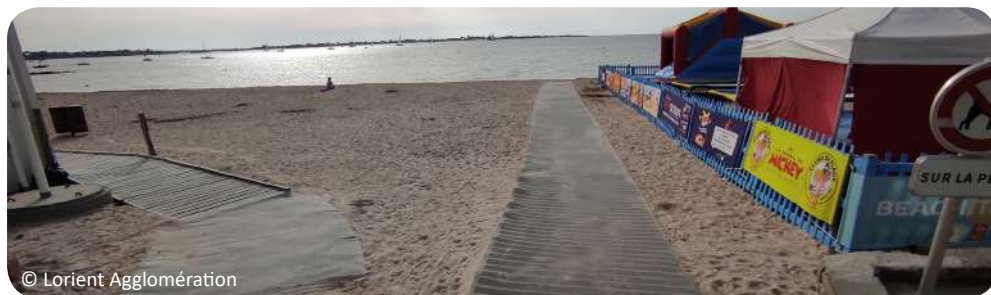
La labellisation «Handiplage niveau 1», a été obtenue par la plage de Port Maria à Larmor-Plage en raison de la création de 5 places de parking handicapés, de la présence d'un accès de plain-pied, d'un tapis de plage, d'un fauteuil de plage et de toilettes accessibles à moins de 100m de la plage. Ceci vient compléter les 2 autres labellisations obtenues par la plage de Toulhars (niveau 2) à Larmor-Plage, et par celle de l'Anse du Stole à Ploemeur, seule plage labellisée niveau 3 dans le Morbihan, ayant également obtenu par l'Etat la marque «Tourisme & Handicap», pour 3 familles de handicap : moteur, auditif, mental/psychique.

RESULTATS OBTENUS en 2022

- 10 agriculteurs ont bénéficié d'une subvention de 3 000€ pour leur installation (en complément des aides versées par l'Europe, l'Etat et la Région Bretagne). Un suivi de leur installation pendant 3 ans a été proposé par la Chambre d'Agriculture du Morbihan ou par le Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB56).
- 11 exploitations agricoles ont bénéficié de la prise en charge sur 3 ans des frais de certification en agriculture biologique (installation ou conversion).

L'activité touristique 2022 de la destination Lorient-Quimperlé est en hausse sur la période estivale et sur l'arrière-saison :

- Le 1er semestre 2022 est marqué par un ensoleillement record (+ 47%), évolution de + 17% des hébergements réservés en juillet/août (+ 21% en août) et + 7.5% de nuits réservées. On note un peu plus d'anticipation pour les réservations en 2022, de forts taux de satisfaction des professionnels sur juillet et sur août mais une satisfaction un peu moins forte pour la restauration.
- Le 2ème semestre 2022 poursuit les tendances de l'été. Evolution de + 16% des hébergements réservés (notamment en septembre et novembre) et + 11.3% de nuits réservées. On note toujours plus d'anticipation pour les réservations. Malgré un contexte tendu sur l'approvisionnement de carburant en octobre, 59% des professionnels considèrent que la période s'est déroulée conformément à leurs attentes et 60% des professionnels sont satisfaits de la fréquentation touristique pendant les vacances de la Toussaint.
- Taxe de séjour collectée sur le territoire (LA et Quimperlé Communauté) : 1 921 785€, soit + 21% (évolution 2019-2022).



UN TERRITOIRE QUI REPENSE SES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Optimiser les transports collectifs et l'intermodalité (chantier 10) : **augmenter de 1 million le nombre de voyages en transport collectif par an d'ici 2022 (soit un gain de 6%)**. *Cet objectif a été reconsidéré au regard des incidences directes de la crise sanitaire.*

Atteindre 100% de motorisation propre sur la flotte propriété de l'EP-CI en 2030.

Développer les modes actifs (chantier 11) : **porter la part modale du vélo à 30% en cœur d'agglomération et 10% en périphérie d'ici 2050**. **Utiliser des voitures moins polluantes et mieux partagées** (chantier 12) : **passer de 1,4 personnes/véhicule en semaine, à 2/véhicule d'ici 2050 (soit une diminution de 24% du nombre de véhicules en circulation)**. Pour la mobilité longue distance, **viser un taux de remplissage de 3,1 personnes/véhicule** (actuellement 2,8 personnes). **Accompagner les changements de pratiques** (chantier 13).

PERSPECTIVES : BUDGET 2024

Principaux projets (fonctionnement)

54 000€ pour une étude sur l'ancienne voie ferrée entre la gare de Lorient et le port de commerce
45 000€ pour la réalisation du Plan des Mobilités

Principaux projets (investissement)

Poursuite de la transition énergétique des matériels roulant et navigant : 14,3 M€
Politique en faveur des modes actifs : 1,710 M€

FAITS MARQUANTS en 2023

Stations hydrogène et BioGNV pour le parc d'autobus

La construction d'une station de distribution d'hydrogène à charge lente, une première en France, a été engagée sur le site principal du réseau de bus de Lorient Agglomération, à Lorient. Le chantier prévoit la mise en place de cuves où le gaz sera stocké sous pression et l'installation de 19 «pistolets» qui permettront de recharger les bus après leur service. Avec cet équipement, le territoire donne un coup d'accélérateur à la décarbonation des transports collectifs, avec l'acquisition en 2022 de 10 bus au BioGNV, de 6 nouveaux bus BioGNV en septembre 2023 et janvier 2024 ainsi que les 5 premiers bus hydrogène.

Par ailleurs, le déploiement d'un écosystème local du BioGNV (production, distribution, consommation) est en cours, avec l'inauguration en septembre 2023 de la station BioGNV, sur le dépôt de bus de Quéven. Cette station permet d'alimenter, avec du gaz issu de la fermentation des déchets organiques du site de Kermat, les 13 bus BioGNV déjà en service. Ces bus offrent un nouveau confort aux usagers, en particulier pour les personnes à mobilité réduite (information sonore et visuelle à bord des véhicules, augmentation du nombre d'emplacements pour les utilisateurs en fauteuil roulant). La station alimentera à terme 23 bus (11 articulés et 12 standards), en 2027.



Création d'un service d'autopartage, à titre expérimental

L'autopartage consiste à mettre à disposition des usagers des véhicules en libre-service, 7 jours sur 7 et 24h sur 24, pour de courtes durées. Il permet d'utiliser un véhicule sans avoir à en assurer l'entretien ni le stationnement. Le conseil communautaire du 04/07/2023 a décidé d'expérimenter un service d'autopartage en boucle, d'abord dans le cœur urbain de l'agglomération, sur la commune de Lorient, pour une période allant jusqu'au 31 mars 2026.

L'exploitation de ce service ainsi que son financement sont portés intégralement par la ville de Lorient. Le service d'autopartage comprend 4 véhicules électriques (2 berlines et 2 utilitaires 5 places), répartis sur 2 stations (parking de la mairie et parking gare sud). Il est accessible à tout usager sur la base d'une grille tarifaire établie par l'EPCI. Un tarif préférentiel est accordé aux abonnés du réseau Izilo Mobilités de Lorient Agglomération.



Approbation du schéma de développement des aires de covoiturage et des parkings relais

Le schéma de développement des aires de covoiturage et des parkings relais a été approuvé par le conseil communautaire du 31/01/2023. Le programme d'actions est prévu sur 4 ans et évalué à 1,2M€. Il propose un maillage de 44 aires de covoiturage et la création ou le renforcement de 7 parkings relais. La gare d'Hennebont fait partie des sites identifiés dans ce schéma. L'aménagement d'un «Pôle d'Echanges Multimodal» (PEM) sur le site de la gare vise à disposer d'un équipement structurant pour l'intermodalité au service des communes de l'Est du territoire. L'étude de programmation du futur PEM a été lancée sous maîtrise d'ouvrage de la SNCF Gare & Connexion, avec la participation financière de l'EPCI et de la Région Bretagne.

Des leviers d'actions complémentaires sont mobilisés tels que le déploiement de l'application de covoiturage «KAROS» (destinée dans un premier temps aux salariés des entreprises et étendue début 2023 à l'ensemble de la population), le renforcement de l'offre de transports collectifs, une politique de tarification intermodale, le stationnement incitatif dans les centralités urbaines, les documents de planification, ou encore les plans de mobilités entreprises.

Approbation du «Schéma cyclable d'agglomération»

Lorient Agglomération a travaillé avec les communes, les EPCI voisins et les associations de promotion du vélo, pour réinterroger les besoins et redéfinir le réseau des voies d'intérêt intercommunal ayant pour cible première les déplacements du

quotidien et en second lieu les itinéraires touristiques de portée départementale, régionale et nationale. L'ensemble des itinéraires retenus constitue le nouveau schéma cyclable d'agglomération, approuvé au conseil communautaire du 28/03/2023, qui permettra de relier les pôles d'intérêt entre eux et de mailler le territoire en faveur d'un environnement «global» favorable à la pratique du vélo. Dans le cadre de leur compétence voirie, les communes porteront les études et les aménagements, avec une offre de concours de l'EPCI à hauteur de 60% du reste à charge. L'opération est évaluée à 3 560 000€ d'aides par an, pendant 8 ans. Par ailleurs, un volet «services» vient compléter le soutien financier aux infrastructures cyclables. Il porte sur la création d'outils de suivi et d'amélioration de l'écosystème vélo, tels que les comptages, le développement de stationnement vélos sécurisés en lien avec les transports collectifs (1 530 000€ sur 8 ans), la location de vélos sur les 25 communes, l'apprentissage du maniement et de la réparation des vélos.

Déploiement d'abris vélos sécurisés sur le territoire

Dans le cadre du volet «service» du schéma cyclable, plusieurs abris vélos sécurisés ont été installés à proximité des embarcadères (Gâvres, Locmiquélic, Lorient) et des gares (Brandérian, Gestel). Les arrêts des lignes de bus structurantes, les aires de covoiturage et les parkings relais sont également des lieux d'interface et d'intermodalité ; c'est pourquoi la mise en place d'abris vélos sécurisés est programmée sur certains de ces sites en 2023 et 2024. Des subventions sont sollicitées dans le cadre du programme «Alvéole +» qui prend en charge à hauteur de 40% l'investissement HT des équipements éligibles. Le soutien financier du Conseil Départemental du Morbihan est également sollicité à hauteur de 30%.



Aide à l'achat de vélos à assistance électrique

Le dispositif de subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique, vélos pliants ou vélos cargos (de 100€ à 250€), mis en place en 2021 à destination des habitants (sans conditions de ressources) a été renouvelé en 2023, jusqu'à consommation de l'intégralité des crédits alloués.

UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Conforter la qualité environnementale des aménagements (chantier 15).

Diminuer l'exposition des populations et des biens aux risques (chantier 29).

Principaux projets (fonctionnement)

Atlas cartographique de la résilience du territoire : 30 000€

Entretien des ouvrages de protection contre les inondations : 212 000€

Principaux projets (investissement)

Elaboration du PAPI 2 (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) : 30 000€

Poursuite des études de dangers sur les ouvrages à classer : 450 000€

FAITS MARQUANTS en 2023

Ouvrages à retenir dans la définition des systèmes d'endiguement/aménagements hydrauliques

Le conseil communautaire du 18/12/2018 a retenu une liste de 9 ouvrages (systèmes d'endiguement ou d'aménagement hydrauliques), permettant de contribuer à la stratégie territoriale de protection contre les inondations (PI). En 2019, diverses dispositions d'adaptation des règles ont été décrétées par l'Etat. Pour répondre à ces évolutions réglementaires, une étude d'analyse critique des ouvrages initialement retenus a été engagée en 2021. Cette analyse a permis d'établir, sur la base d'une grille multicritères (techniques, réglementaires, juridiques et financiers), 3 listes d'ouvrages : les ouvrages incontestables pour l'exercice de la compétence PI, les ouvrages exclus et les ouvrages soumis à arbitrage. Concernant ces derniers, une hiérarchisation a été proposée. Elle permet de juger de l'opportunité d'engager des réflexions et démarches, en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Ainsi, les 7 ouvrages suivants sont affectés à la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de l'EPCI : Gâvres – Grande-Plage, Inzinzac-Lochrist – Ile de Locastel, Lanester – Normandie Niemen, Ploemeur – Anse du Stole, Port-Louis – Anse du Driasker, Riantec – Stervins, Riantec – Riant. 3 ouvrages sont à gérer par l'EPCI au titre

de la «gestion du trait de côte» et sous réserve d'un accord de participation financière à déterminer avec les communes concernées (fonds de concours) : Larmor-Plage – Anse de la Nourriguel en zone urbanisée, Gâvres – Anse de Goërem en zone urbanisée, Gâvres – Secteur de la pyrotechnie, zone stratégique protégeant la route d'accès à Gâvres.

Les ouvrages exclus de la compétence GEMAPI sont :

- L'enrochement et la dune de Kerguelen à Larmor-Plage, qui seront gérés par l'EPCI au titre des «Espaces Naturels d'Intérêt Communautaire».
- L'enrochement de Pen Mané à Locmiquélic.



Etudes complémentaires concernant le quai des martyrs à Hennebont

L'étude d'actualisation montre qu'il n'y a pas aujourd'hui d'ouvrage de Prévention des Inondations (PI) caractérisé sur l'ensemble des rives droite et gauche de la commune. Cependant le secteur spécifique de Saint Caradec, au Pont Jeanne La Flamme en rive droite, est un secteur à enjeu inondation connu, référencé dans le Plan de Prévention des Risques Inondations du Blavet. Aussi, Lorient Agglomération va réaliser une étude de préfiguration, afin de déterminer si ce secteur à enjeux forts doit rentrer in fine dans la compétence PI, en créant un système d'endiguement. Ce secteur restera sous la responsabilité de la commune tant que l'EPCI ne s'est pas positionné définitivement.

Mise en place d'un dispositif de vidéo monitoring à Larmor Plage

Dans le cadre de sa politique de prévention des aléas littoraux, l'EPCI a mis en place, en partenariat avec Météo France, un dispositif innovant de vidéo monitoring, pour une durée de 3 ans (installé à l'hôtel des Mouettes à Larmor Plage). Météo France travaille avec la société Waves'n See, entreprise de recherche publique qui a mis au point le système WaveCams, pour suivre les évolutions du littoral à l'échelle d'une plage, et accompagner les actions de gestion par une meilleure compréhension de la dynamique hydro-sédimentaire. Cet instrument de mesure en continu permet un suivi haute fréquence des phénomènes à dynamique rapide, caractéristiques de la zone littorale et un suivi global de la dynamique littorale, du haut de plage jusqu'aux petits fonds.

Ce dispositif est complémentaire des 6 stations «CoastSnap» de suivi du trait de côte déployées sur le territoire. Il va permettre à l'EPCI de mieux comprendre l'évolution du littoral pour améliorer sa gestion, notamment lors des phénomènes météorologiques exceptionnels. Il favorisera également le suivi

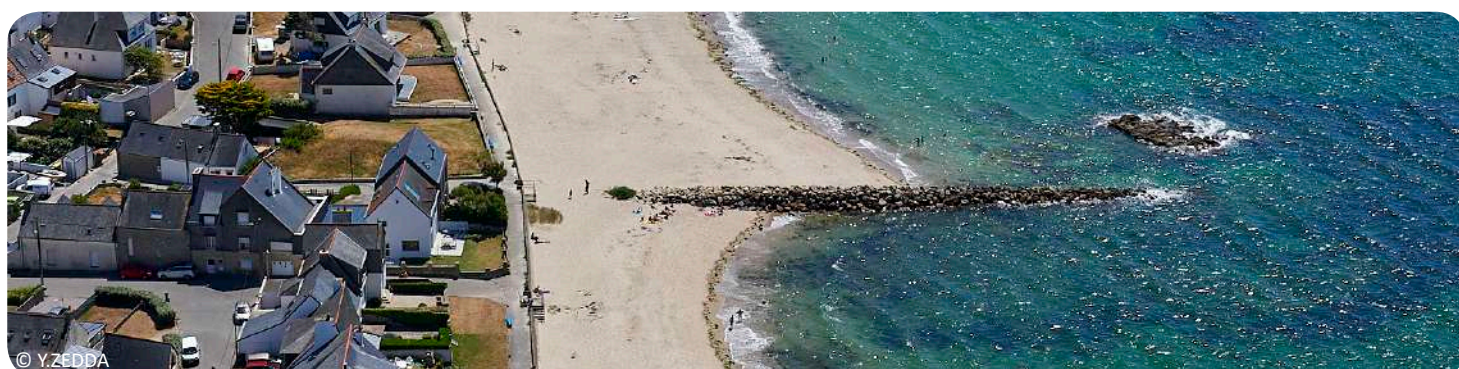
des conséquences du changement climatique sur l'élévation du niveau de la mer.

Projet d'atlas cartographique de la résilience du territoire

Lorient Agglomération s'est doté en 2023 d'une Mission plan climat risques résilience. Une des premières actions de la mission est d'élaborer un portrait de territoire sous l'angle des vulnérabilités et capacités d'adaptation au changement climatique. Ce portrait de territoire croisera différentes sources de données dans le but de faire apparaître les enjeux prioritaires. Il alimentera les réflexions à venir pour rendre notre territoire plus résilient.

1er forum «Climat et Territoires : quelle adaptation aux risques climatiques en Bretagne ?»

Le Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC) a organisé son 1er forum «Climat et Territoires» à Lorient, en partenariat avec l'Université Bretagne Sud et Lorient Agglomération, pour sensibiliser largement le public et les acteurs locaux à la question du changement climatique. Les façons d'aborder les nouveaux risques émergents et les solutions d'adaptation ont été évoqués lors de 2 tables rondes. 9 ateliers thématiques ont permis aux participants de se mettre à la place des décideurs dans le cadre de «jeux sérieux», de partager les connaissances ou encore d'échanger sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour avancer collectivement. Cette journée inédite s'est clôturée par une soirée conférence débat avec Yamina SAHEB, autrice principale du volume 3 du 6ème et dernier rapport du GIEC sur les solutions d'atténuation du changement climatique. En posant la question des impacts de la réduction de la demande énergétique, elle a contribué à introduire dans les conclusions scientifiques, la notion de sobriété et son implication réelle au quotidien.



UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Améliorer les performances du patrimoine public (chantier 16). Rationaliser l'éclairage public (chantier 17). Produire et consommer des énergies renouvelables (chantier 18). Réduire de 50% les consommations d'énergie et les émissions de GES, couvrir 50% des consommations restantes par des énergies renouvelables, pour le patrimoine de l'EPCI entre 2015 et 2025. Développer les matériaux bio-sourcés. Renforcer l'exemplarité interne (chantier 19). Produire de la chaleur renouvelable (chantier 20). Produire de l'électricité renouvelable (chantier 21). Soutenir le financement participatif (chantier 22). Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers & Assimilés: réduire le gisement global des déchets ménagers de 1% par an entre 2021 et 2026 (chantier 23). Valoriser toujours plus les déchets ménagers (chantier 24). Loi «Climat et résilience» : considérations environnementales dans 100% des marchés et considérations sociales dans 30% des marchés, d'ici 2025.

PERSPECTIVES : BUDGET 2024

Principaux projets (investissement)

- Construction de la ferme solaire de Kermat sur les alvéoles de stockage des déchets, pour une puissance de 5 MWc : 5 M€
- Construction d'une station BioGNV sur le dépôt de bus de Lorient : 3,4 M€ HTVA
- Isolation et optimisation énergétique de la patinoire : 400 000€
- Lauréat Appel à Projet CEREMA «Base nautique exemplaire» : 370 000€

FAITS MARQUANTS en 2023

Lancement du renouvellement du label «Climat Air Energie»

Lorient Agglomération a été labellisé «Cit'ergie» en juin 2015 (avec un score de 58%) puis en juin 2020 (avec un score de 69.7%) à l'issue d'audits externes. Ce label, renommé «Territoire Engagé Climat Air Energie», récompense pour 4 ans la qualité de la politique climat air énergie mise en place par l'EPCI. Il s'agit avant tout d'une démarche d'amélioration continue, reposant sur un référentiel de 61 mesures réparties en 6 domaines, qui permet à l'EPCI de déployer une véritable stratégie «Climat Air Energie», tout en mobilisant les acteurs locaux.

En janvier 2023, le Conseil Communautaire a décidé de renouveler la démarche de labellisation «Climat Air Energie» et de la coordonner avec celle des 5 communes également engagées: Hennebont, Larmor-Plage, Lorient, Ploemeur et Quéven. Ce renouvellement s'inscrit dans le cadre d'un nouveau Contrat d'Objectif Territorial (COT) signé avec l'ADEME. Il s'articule autour des 2 référentiels de «Territoire Engagé Transition Ecologique» : les référentiels «Economie Circulaire» et «Climat Air Energie», portés par l'ADEME. L'engagement dans le référentiel

«Economie Circulaire» était une condition sine qua non pour conserver le label «Ville Durable et Innovante» obtenu par l'EPCI en 2022.

Elaboration du Plan d'Actions sur la Qualité de l'Air (PAQA)

La loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 impose aux EPCI de plus de 100 000 habitants d'élaborer des Plans d'Actions Qualité de l'Air (PAQA). Le PAQA vise à atteindre des niveaux d'émissions au moins aussi exigeants que ceux prévus dans le Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) dans le but de préserver la santé des personnes. Les enjeux prioritaires identifiés sont de réduire les émissions de particules fines, d'ammoniac, de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote en agissant sur les secteurs du bâtiment, des transports terrestres et maritimes, de l'agriculture. Le PAQA a été élaboré à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours du PCAET. Il sera adopté début 2024.

Mise en place de la mission «sobriété et transition énergétique»

Dans le cadre de la refonte de son organigramme, Lorient Agglomération a constitué une mission «sobriété et transition énergétique» composée de 10 agents. Celle-ci détermine les travaux et installations nécessaires à la réduction de la facture d'énergie de l'EPCI. Les efforts se concentrent sur les services industriels (eau, assainissements, déchets) qui représentent 80% de la facture.

En 2023, en raison de la crise énergétique et de l'augmentation très importante des prix de l'énergie, un plan de résilience énergétique a été mis en œuvre, via 51 actions qui mobilisent les leviers de la sobriété, de l'efficacité et du développement des énergies renouvelables, sur les périmètres du patrimoine et des compétences, des politiques publiques et de l'accompagnement des acteurs du territoire.

Par ailleurs, la plateforme «services énergies» propose aux communes une assistance technique et des prestations qui leur permettent de suivre et diminuer leurs consommations d'énergie, et d'envisager des travaux de rénovation énergétiques des bâtiments communaux et de développer les énergies renouvelables pour leur patrimoine. Un groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel permet à ses 45 membres de bénéficier d'une même capacité de négociation et d'accéder aux salles de marchés des fournisseurs d'énergies.

La mission apporte également son expertise pour des projets territoriaux menés par d'autres partenaires ou par des entreprises privées (filière hydrogène, fermes solaires photovoltaïque, méthanisation...).

Développement des installations solaires photovoltaïques

L'installation, dès 2008 à la Cité de la Voile Eric Tabarly, de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine de l'EPCI s'est déployée sur de nombreux autres bâtiments au fil des ans (pôles de collecte des déchets, Maison de l'Agglomération, ateliers, stations d'épuration, sites de traitement des déchets, ...). En 2023 une nouvelle grappe de projets des centrales a été réalisée et 6 nouvelles centrales ont été mises en service : STEP Kerolay, ISDND Kermat, STEP Groix, STEP Hennebont, Salle serveur INNOVA et STEP Guidel (financement 65% FEDER – DSIL). Ces installations portent le parc photovoltaïque de l'EPCI à 1469 kWc pour 7 848 m² de modules, soit 571 kWc ajoutés pour 2 723m² de modules en 2023. Cette augmentation de plus de 60% de nos actifs de production par rapport à 2022 est la bienvenue dans cette période de prix élevés.

En 2023 Lorient Agglomération a également été lauréate de l'appel d'offre national pour la construction de ferme solaire au sol de grande puissance. Ce qui va permettre dès 2023 et en 2024 de construire cette centrale de 5 MWc sur les anciennes alvéoles du centre d'enfouissement des déchets ménagers à Kermat.

Optimisation énergétique sur le patrimoine communautaire

Des travaux d'optimisation énergétique ont été réalisés sur le patrimoine, dans le cadre du financement «Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021» et du programme «Bien vivre en Bretagne 2022» : Centre de Secours de Groix, Golf

de Ploemeur, Eclairage leds sur la halle de Locastel à Lochrist, chauffage du Parc des expositions à Lanester et hébergement de la résidence de tourisme «Kerguelen Sports Océan» à Larmor Plage. D'autres études et travaux sont en cours : rénovation de la climatisation (salle serveur Innova), chauffage (STEP Guidel), raccordements (site du Haras à Hennebont).

Bennes de collecte des ordures ménagères à motorisation BioGNV

3 bennes de collecte des ordures ménagères sont désormais à motorisation BioGNV, sur les 25 que compte la flotte de Lorient Agglomération. 9 bennes roulent au biocarburant B100 (produit à partir de colza) et 13 au gazole. Le BioGNV (ou biométhane) utilisé est issu de la fermentation des déchets stockés sur le site de Kermat, à Inzinzac-Lochrist. Il permet, en raison de son origine renouvelable, de réduire considérablement les émissions de CO₂ par rapport au diesel (-80%). Il permet également de réduire de 95% les émissions de particules fines (source GRDF) et de 50% la production d'oxydes d'azote (NOX). Les motorisations au GNV sont aussi 2 fois moins bruyantes, ce qui leur permet de respecter les normes anti-bruit mises en place pour les livraisons en milieu urbain.

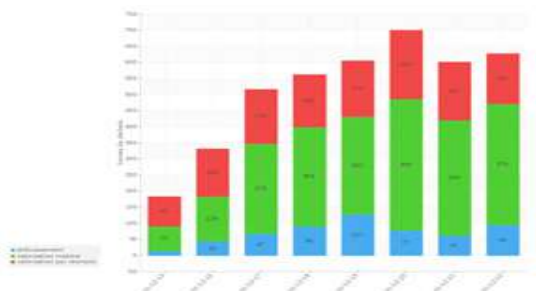


Schéma de Promotion des Achats Responsables de Lorient Agglomération (SPAR)

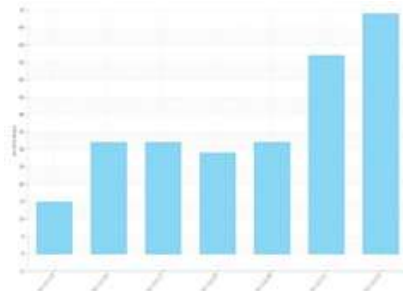
Le SPAR est un document réglementaire et structurant qui fixe les grandes orientations en matière d'achat durable et responsable de l'EPCI. Des groupes de travail transversaux réunissant les services prescripteurs d'achats et des agents «experts», sur le sujet environnemental ou social, ont permis d'établir un diagnostic de l'achat durable au sein de l'établissement, puis un plan d'actions 2023-2027, validé au conseil communautaire du 17/10/2023. Le schéma s'articule autour de 4 enjeux : transition écologique et protection de la santé, renforcement des achats inclusifs, performance et organisation, achats au service de l'innovation et du territoire. 11 objectifs et 31 actions sont associés à ces enjeux. A titre d'exemple : un objectif poursuivi «Réduire l'empreinte écologique et les impacts sanitaires de nos achats», une action associée «Prendre en compte la préservation des ressources» ; cela implique d'intégrer dans les marchés, des clauses qui privilégient une gestion raisonnée de l'eau sur les chantiers, des achats à faible consommation d'énergie, ... Le comité pour l'achat responsable, composé des élu(e)s délégué(e)s à l'achat public, la transition écologique, le développement économique et l'économie sociale et solidaire, identifiera annuellement les achats et orientations stratégiques pour la mise en œuvre du SPAR.

RESULTATS OBTENUS en 2022

157 tonnes d'objets valorisés par réemploi, 376 tonnes d'objets en valorisation matière (objets démantelés), 94 tonnes d'objets enfouis

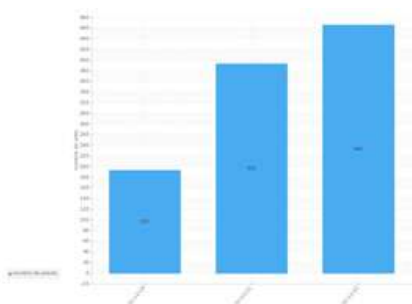


251 marchés conclus dont 53% à dimension environnementale et 21,5% à dimension sociale

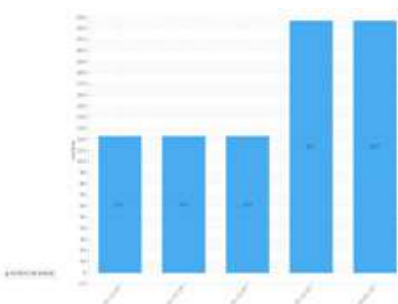


- 3 000 dossiers reçus depuis la mise en place du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos.
- 235 000€ versés à 1400 bénéficiaires à la date de fin octobre 2022.

466 places de stationnement vélos sécurisées



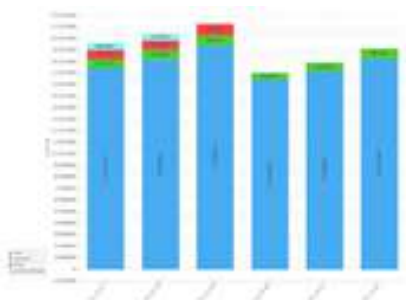
227 places de stationnement en parking relais



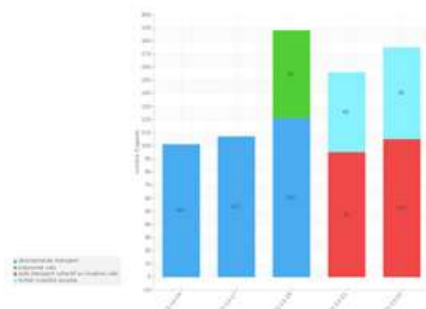
26 aires de covoiturage



19 129 000 voyages en bus et bateau (dont 900 000 en bateau, soit 4.7%)



175 agents bénéficiaires d'aides «déplacements» (dont 70 «forfaits mobilité durable»)



Les résultats obtenus concernant la thématique «énergie» sont présentés dans le **bilan des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre** «Patrimoine et compétences» (BEGES 2022), joint en annexe.

UN TERRITOIRE EQUILIBRE, ENTRE VILLES ET RURALITES



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2024

Freiner l'artificialisation des sols et réduire les consommations foncières, dont agricoles. Planifier en conciliant tous les enjeux du développement durable (chantier 14).

Mettre en œuvre le projet alimentaire territorial (chantier 26).

Principaux projets (investissement)

FIC Ruralités : 700 000€

FAITS MARQUANTS en 2023

Concertation sur l'extension de la ZAC de Kerpont

Le parc d'activités économiques de Kerpont, situé à Caudan, est le plus important du département. Il s'étend sur 350 ha, plus de 650 entreprises y cohabitent, représentant près de 9300 salariés. Son positionnement géographique et sa connexion directe avec la RN165 le situent à 1h30 des grands centres urbains régionaux que sont Nantes, Rennes et Brest. Le projet d'extension de la ZAC de Kerpont-Est s'étend sur un périmètre d'environ 38 hectares et a pour objectif de renforcer, à court et moyen terme, ce pôle économique majeur du territoire. Il est destiné à accueillir des activités artisanales et industrielles. Les principes d'aménagement des parcelles prévoient le maintien des trames bocagères et le traitement paysagé des espaces. 1 exposition, 1 réunion publique de présentation du diagnostic et des enjeux, 1 réunion publique de présentation du schéma d'intention, ont permis de recueillir l'avis et les observations des personnes concernées par le projet.

Partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

Depuis 2017, la Chambre d'Agriculture, Lorient Agglomération et Blavet Bellevue Océan Communauté assurent l'animation du Conseil Agricole et Alimentaire, instance de gouvernance de la

Charte de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Lorient. La participation de la Chambre à la coordination de la charte est financée à 50% par l'EPCI. En 2023, un programme d'actions visant à faciliter la transmission des terres agricoles, enjeu majeur pour le maintien de l'agriculture sur notre territoire, est co-financé par l'EPCI à hauteur de 50%. Par ailleurs, dans le cadre de la séquence «Eviter, Réduire, Compenser», relative à l'aménagement du parc d'activités économiques de Kerpont, la structuration des filières alimentaires locales se poursuit, via le financement à hauteur de 80% d'une animation économique assurée par des agents de la Chambre d'agriculture.

Signature de la «Déclaration de Nantes»

Lors du Salon International de l'Agriculture à Paris, Lorient Agglomération a signé la «Déclaration de Nantes», un document d'engagement et d'interpellation sur le thème de l'urgence climatique et sociale, remis au Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire. Corédigé par l'association Terres en Ville, Nantes Métropole, Montpellier Métropole, la chaire UNESCO Alimentation du Monde et l'ADEME, ce texte comptabilise actuellement une trentaine de signataires. Il met en avant 4 champs d'intervention immédiate : la lutte contre la précarité alimentaire, la lutte contre la précarité des producteurs, la protection et la reconquête du foncier agricole, l'affirmation de l'alimentation comme un service public et un bien commun.

2ème appel à projets «Projet Alimentaire Territorial» (PAT)

Un nouvel appel à projets, doté d'une enveloppe de 55 000€, a été lancé pour 2023-2024 sur les thèmes de l'éducation alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, la gastronomie et les produits du terroir. 8 projets ont été déposés : 4 sur la lutte contre la précarité alimentaire, 3 sur l'éducation alimentaire et 1 sur gastronomie/produits du terroir.

L'instruction des projets s'est faite au regard des critères suivants : l'impact positif sur les enjeux de transition, la dimension partenariale, le caractère reproductible, pérenne et innovant de l'action proposée. Les 7 projets retenus sont soutenus à hauteur de 60% maximum du budget prévisionnel.

Fonds d'Intervention Communautaire aux Ruralités (FICR)

Le FICR a été mis en place par l'EPCI en 2022 pour accompagner les projets de valorisation du territoire et de sa ruralité multiple. Il est doté d'une enveloppe globale de 1 M€ pour la période 2022-2025 et permet à l'EPCI de cofinancer des projets d'investissement communaux en faveur du développement du

territoire selon 2 axes : le maillage territorial (services et équipements), l'alimentation et le cadre de vie (produits locaux et verdissement).

Exemples de projets co-financés en 2023 : l'achat de 10 nouveaux PC portables et 2 valises mobiles de rechargement pour le projet de transition numérique de l'école élémentaire Jean-Marie Georgeault à Locmiquélic ; l'installation de 2 pompes à chaleur géothermiques à Pont-Scorff en remplacement des anciennes chaudières à gaz ; la végétalisation des 2 cours de l'école élémentaire Anatole France à Quéven (jardin potager, arbres fruitiers, haies, mare, noue, rigole d'eau et pluie, cabanes, ...).

Subvention aux Réseaux d'Ecoles Rurales (RER)

Le conseil communautaire du 28/03/2023 a voté l'attribution d'une enveloppe de 7 000€ aux 2 Réseaux d'Ecoles Rurales de la région de Plouay, qui regroupent les écoles maternelles et primaires publiques de Calan, Lanvaudan et Cléguer d'une part, et celles de Bubry et Inguiniel, d'autre part. Cette subvention permettra aux enfants de ces communes d'avoir accès aux lieux culturels, artistiques, sportifs de leur secteur et d'y mener des projets coopératifs. L'enveloppe est répartie au prorata du nombre d'élèves scolarisés durant l'année scolaire 2022/2023.

RESULTATS OBTENUS en 2022 (source : recensement général agricole 2020)

Le recensement général agricole de 2020 confirme l'importance de la couverture spatiale du secteur agricole sur le pays de Lorient-Quimperlé, avec près de 69 000 ha soit 47 % du territoire. Il confirme également la tendance à la diminution du nombre d'exploitations agricoles. Cette dynamique est toutefois ralentie par rapport aux décennies précédentes. On observe parallèlement une augmentation de la surface moyenne des exploitations, et une progression des productions végétales. Enfin, il souligne des enjeux de renouvellement des générations de plus en plus marqués pour les années à venir.

- Surface Agricole Utile (SAU) + 160 ha depuis 2010 : 43% du territoire consacré à l'agriculture
- 527 exploitations en 2020, - 127 fermes, soit -19% en 10 ans
- 59 ha en moyenne par exploitation, soit 12 ha de plus qu'en 2010 et 5 fois plus qu'il y a 50 ans
- 60% des fermes sont des élevages, 1 élevage sur 4 perdu en 10 ans
- 1079 emplois permanents agricoles (-11% ETP depuis 2010) dont 717 chefs d'exploitation (-18% depuis 2010)
- 27% des chefs d'exploitation sont des femmes
- 1 emploi permanent sur 5 est salarié : +6% ETP salariés permanents entre 2010 et 2020
- Près de la moitié des emplois sont saisonniers ou occasionnels mais représentent 5% des ETP
- En 2020, 55% des agriculteurs ont plus de 50 ans (38% en 2010) et 12% ont plus de 60 ans
- 1 exploitation sur 7 à transmettre dans les 3 ans à venir, 22% ont un projet de reprise
- 15,9% d'exploitations biologiques soit 84 fermes et 11% des surfaces (x3 en 10 ans)
- 22% des exploitations commercialisent régulièrement en circuit court (+ 4 points par rapport à 2010)





OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

- Sensibiliser tous les publics au numérique responsable (chantier 1).
- Accompagner les habitants (chantier 2).
- Accompagner les scolaires (chantier 3).
- Accompagner les acteurs économiques (chantier 4).

PERSPECTIVES : BUDGET 2024

Principaux projets (fonctionnement)
 Appel à projets TID, Projet CELTIC : 185 000€
 Inclusion numérique : 30 000 €
 Numérique responsable : 25 k€

Principaux projets (investissement)
 Appel à projets TID
 Projet CELTIC : 2.5M€

FAITS MARQUANTS en 2023

Lancement de l'élaboration de la «Stratégie Numérique Responsable»

Suite à la loi REEN du 15/11/2021, visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, Lorient Agglomération envisage de formaliser ses actions en cours et à venir dans une Stratégie Numérique Responsable. Pour cela elle va s'appuyer sur un cabinet d'étude qui va réaliser un diagnostic puis une feuille de route des actions qui auront été priorisées.

Inclusion numérique

Lorient Agglomération maintient son partenariat avec l'association Défis qui anime l'Escape Game dédié aux personnes éloignées du numérique. Ce jeu a pour vocation de dédramatiser le numérique d'une façon ludique et a pour thème le développement durable. Enfin, l'EPCI intègre la démarche PORTREA (Portrait territorialisé de la relation e-administrative) portée par le Hub Bretagne, le Ti Lab et Askoria. Le PORTREA s'appuie sur un indicateur de vulnérabilité e-administrative. Cet indicateur composite entend rendre compte, à l'échelle d'un territoire donné, du risque de non-recours aux droits lié à l'impossibilité d'initier ou de mener à terme une démarche administrative dématérialisée. Le PORTREA consiste également à rendre visible la situation e-administrative d'un territoire en mettant en regard le nombre de personnes concernées par un besoin d'aide e-administrative et l'état de l'offre d'aide e-administrative sur le territoire.

CELTIC, lauréat de l'appel à projets «Territoires intelligents et durables»

Le projet CELTIC «Consortium d'Expertise Lorient Territoire Innovant et Citoyen», coordonné par l'EPCI en partenariat avec l'entreprise Hennebontaise WATTECO et l'Université de Bretagne Sud, est lauréat de l'appel à projets «Territoires intelligents et durables», volet «Intelligence artificielle». Il vise 3 objectifs : déployer de nouveaux systèmes de captation de données sous forme de démonstrateurs numériques ; améliorer la connaissance, l'analyse et la souveraineté des données récoltées et les centraliser sur la plateforme big data de l'EPCI; ouvrir ces données et leur analyse aux usagers du territoire. 3 volets en lien avec les compétences de l'EPCI sont ciblés : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, la gestion de la consommation en eau des bâtiments et en électricité des infrastructures portuaires, la gestion et la collecte des déchets ménagers. Pour chaque volet, des capteurs seront déployés sur les sites pilotes identifiés. Les données seront évaluées, analysées et serviront à bâtir des modèles prédictifs d'évolution, afin de produire un ensemble d'outils d'aide à la décision à destination des politiques publiques, mais aussi de proposer aux habitants de nouveaux services numériques les incitant à changer leurs comportements et à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux pour accélérer la transition du territoire. Cette labellisation ouvre une subvention de plus de 3 M€ sur l'ensemble du projet.

Sécurisation du réseau de fibres optiques

L'EPCI développe, depuis les années 2000, un réseau très haut débit privé, en fibres optiques, sur son territoire. Présent sur 13 communes, ce réseau de 150 km interconnecte un nombre important de sites publics. Il permet également de développer les échanges entre les différents sites de l'EPCI et de ses partenaires, et il constitue un support nécessaire pour le partage d'infrastructures numériques avec les communes. Afin de garantir la résilience des réseaux informatiques, il est nécessaire de renforcer la sécurisation des infrastructures physiques sur le réseau de fibres optiques privé de l'EPCI. Ainsi, des travaux de génie civil vont continuer à être mis en œuvre pour faciliter les interconnexions des réseaux de l'agglomération et les mutualisations d'équipements de l'agglomération avec les communes, notamment installés dans le nouveau datacenter.

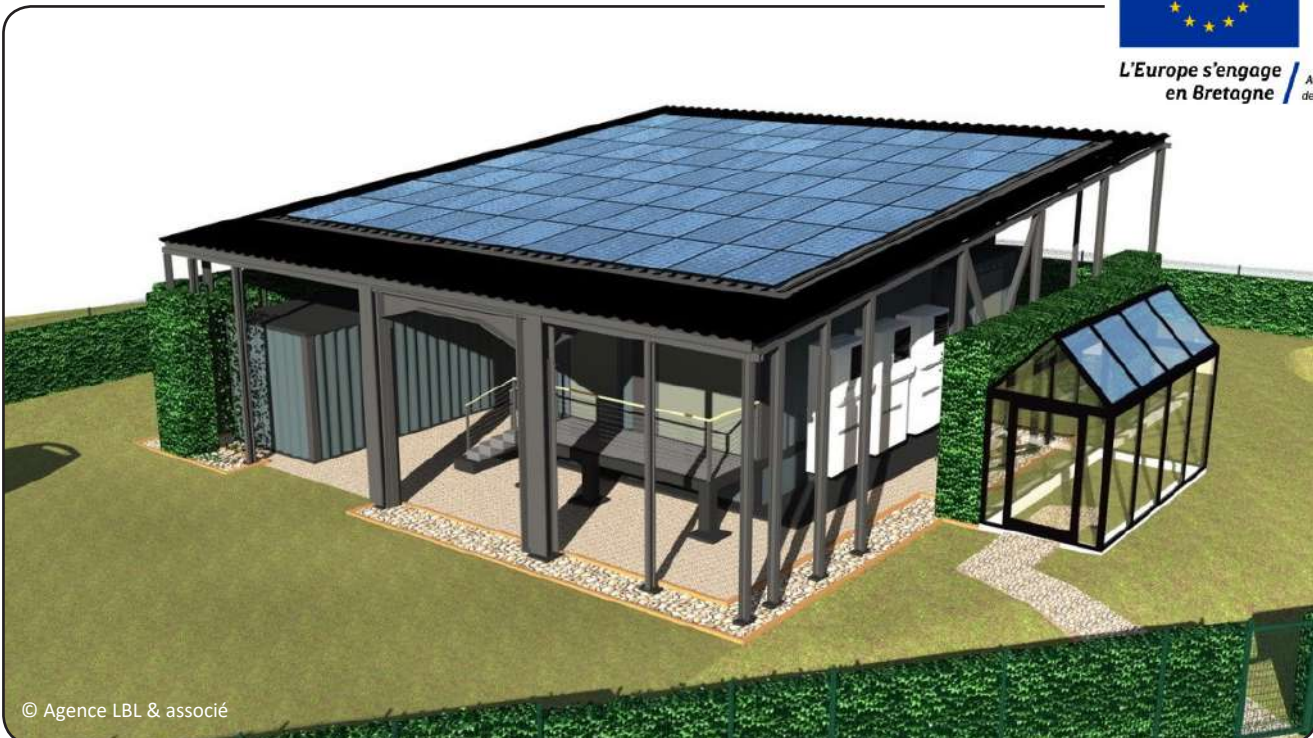
Data center bas carbone

En parallèle de la poursuite du déploiement des infrastructures numériques Très Haut Débit sur tout le territoire, et en lien avec le «Manifeste pour des territoires numériques responsables», réalisé par France Urbaine, l'EPCI développe à son échelle une stratégie de «territoire intelligent». Le «Data center bas carbone» illustre cette stratégie, de la construction jusqu'à l'exploitation des données. Il se compose de plusieurs containers maritimes recyclés qui abritent les baies techniques, les armoires où sont installés les serveurs et une zone qui pourrait accueillir du bain d'huile pour des nouveaux serveurs. Une partie de l'électricité nécessaire à son fonctionnement est produite par des panneaux photovoltaïques situés sur le toit. Pour refroidir l'intérieur du container, le système de free cooling aspire l'air extérieur jusqu'à 24°C (ce qui peut permettre de réaliser jusqu'à 75% d'économies d'énergie pour les climatiseurs). Ce projet bénéficie d'un soutien financier du fonds européen FEDER REACT EU, à hauteur d'environ 80%.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen
de développement régional



© Agence LBL & associé



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Sensibiliser tous les publics et animer le territoire (chantier 1).

Principaux projets (investissement)
FIC structurant: 1 520 000€

FAITS MARQUANTS EN 2023



© N.SAINT-MAUR

Approbation du pacte de gouvernance

L'article 1er de la loi Engagement et Proximité (2019) prévoit la possibilité pour les intercommunalités et leurs communes membres de se doter d'un pacte de gouvernance, dont le but est de faciliter le dialogue, la coordination et l'association de la structure intercommunale, des maires et des habitants, pour renforcer leurs liens. Le pacte de gouvernance entre Lorient Agglomération et ses 25 communes membres, approuvé par le conseil communautaire du 31/01/2023, s'articule autour d'un double enjeu et de 4 orientations :

1. S'entendre sur le mode de fonctionnement qui lie Lorient Agglomération et les 25 communes :
 - Affirmer les valeurs et les principes.
 - Associer la société civile et les habitants.
2. Formaliser et acter une nouvelle manière de travailler ensemble :
 - Contribuer à l'amélioration des échanges.
 - Définir les nouvelles conditions d'exercice des compétences.

Il permet de poser un cadre à la volonté partagée d'évolution, et de fixer les engagements réciproques de Lorient Agglomération envers les communes et des communes envers l'EPCI.

Fonds d'Intervention Communautaire (FIC)

Pour sa 2ème phase de déploiement (2021-2023), le FIC dis-

pose d'une enveloppe de 2,5 M€. Exemples de projets soutenus en 2023 : la construction d'un centre de loisirs sans hébergement à Brandérion avec isolation performante et panneaux photovoltaïques (100 000€), l'aménagement de la rue Pierre de Coubertin à Quistinic avec le développement des mobilités douces, de l'accessibilité et de la sécurité des cheminements (51 394€).

«L'Atlas de la Rade» : portrait collectif de la rade de Lorient et de ses rivières

De juin à décembre 2023, les habitants du territoire ont été conviés à participer à la constitution d'un atlas socio-culturel de la rade de Lorient, bras de mer et estuaires du Blavet, du Scorff et du Ter. L'objectif est de réaliser un portrait collectif de cette partie du territoire, intimement liée à l'histoire du Pays de Lorient et façonnant la vie maritime, littorale et économique de l'agglomération. L'EPCI est le maître d'ouvrage de ce projet réalisé avec le soutien financier de la Région Bretagne, en partenariat avec l'association Eau & Rivières de Bretagne et avec l'artiste graphiste Kizzy Sokombe, habitante du territoire et initiatrice du projet. Des ateliers participatifs sont organisés en 2023 et 2024 sur 8 secteurs du Pays de Lorient (et au-delà). Experts et non-experts sont invités à échanger et à questionner leur attachement à la rade et à ses rivières, lors de balades à pied, en paddle, en bateau, de parcours «carto-parties» ou encore de causeries. En fédérant une communauté d'acteurs et d'habitant autour de la connaissance et de l'expression sensible du territoire, ce projet vise à formuler un futur désirable pour la rade de Lorient et ses bassins versants.

UN TERRITOIRE QUI RENFORCE SES COOPÉRATIONS AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Sensibiliser tous les publics et animer le territoire (chantier 1).

FAITS MARQUANTS EN 2023

Programme européen INTERREG – Mer du Nord «Blue Transition»

Le programme européen «Blue Transition 2023-2025» repose sur un consortium formé par des acteurs académiques, des entreprises, des collectivités et EPCI, porteurs d'enjeux sur un ensemble de 16 sites pilotes répartis dans 6 pays autour de la mer du Nord (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, Suède). «Blue Transition» a pour objectif de **mettre en synergie le développement des connaissances scientifiques et les projets portés par des acteurs locaux en charge des politiques de l'Eau**. Il fait l'objet d'un financement «Interreg» de l'Union Européenne. Lorient Agglomération s'est associé au laboratoire de Géosciences de l'Université de Rennes 1 et au CNRS, pour être le partenaire territorial local et participer, avec eux, au consortium européen «Blue Transition» constitué autour des questions liées à la résilience des écosystèmes côtiers. Ce programme s'inscrit dans le volet «connaissance» du Plan de Résilience Eau, adopté par le conseil communautaire au printemps 2023.

Il s'agit de **définir un plan de gestion conjoint des ressources en eau et des écosystèmes du territoire, dans un contexte d'augmentation de la population et de diminution des précipitations estivales**. L'objectif est de mettre l'expertise des universitaires et des chercheurs en matière d'études et de modélisation au service de l'observatoire hydrogéologique de Guidel et Ploemeur, en corrélation avec les milieux naturels adjacents (sites Natura 2000, zones humides et bassins versants de la Saudraye et de Fort-Bloqué). **Différents modèles scientifiques seront proposés au regard de scénarios climatiques, d'usage de l'eau et en tenant compte des spécificités des milieux souterrains**.

Rencontre internationale «Handicap, construire un territoire inclusif»

Le Centre Interdisciplinaire de Recherche en Réadaptation et Intégration Sociale (CIRIS) de l'Université de Laval (Québec) et Lorient Agglomération ont organisé à Québec, dans le cadre du projet Handicap Innovation Territoire (HIT), une rencontre internationale «Handicap, construire un territoire inclusif», du 27 au 31 mars 2023. Cet évènement est la 1ère initiative du projet HIT à l'extérieur des frontières nationales. Son objectif est de **favoriser le partage des connaissances pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap, et de développer de nouveaux partenariats**. Une cinquantaine de chercheurs et de partenaires issus de divers milieux et disciplines ont échangé sur : **la réadaptation personnalisée, l'accès aux services et la participation sociale, les milieux de vie et l'environnement capacitant, les milieux cliniques, l'innovation et les technologies adaptées**.

Participation à la 10ème édition du Festival de la mer organisé au Vietnam

Les 4 et 5 juin 2023, une délégation composée d'élus, de médecins et de musiciens du territoire s'est rendue au Vietnam, pour participer à la conférence «Connecter Khanh Hoa avec des partenaires internationaux : aspiration au développement», organisée dans le cadre de la 10ème édition du Festival de la mer. La délégation, représentant également l'association «Terres en ville», a pu rencontrer des producteurs locaux, découvrir les zones économiques sur lesquelles sont implantées des entreprises en lien avec le secteur halieutique et visiter des sites culturels et touristiques. **Ces échanges ont permis d'envisager les coopérations possibles en matière d'agriculture, d'alimentation, de santé, de culture ou encore de recherche universitaire**.



Co-funded by the European Union

Blue Transition



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 PAS DE PAUVRETÉ
Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

2 FAIM «ZÉRO»
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, et modernes à un coût abordable.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
Établir des modes de consommation et de production durables.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

14 VIE AQUATIQUE
Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

15 VIE TERRESTRE
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.